



DES PANNEAUX SOLAIRES POUR MON ÉCOLE



LE DÉFI

Comment fournir une énergie propre et locale dont la maîtrise est assurée par les acteurs et actrices locaux ?

OBJECTIFS DE L'INITIATIVE



- Sensibilisation à la transition énergétique (scénario Négawatt)
- Réappropriation par les citoyen.nes de la question de la production et de la consommation énergétiques
- Développement des énergies renouvelables (EnR) par la production d'électricité photovoltaïque
- Incitation au développement des énergies renouvelables par les collectivités locales, aménageurs, bailleurs sociaux...

GENÈSE DE L'INITIATIVE



Suite à la COP 21, un groupe de citoyen.nes de Cachan décident de s'investir dans la transition énergétique au-delà des actions individuelles. L'association Cachan Soleil (2012) porte la création de la coopérative Sud Paris Soleil (2019) au sein du réseau Energie Partagée.



LES PORTEURS DE L'INITIATIVE

Structure(s) de l'ESS

SUD PARIS SOLEIL
(SCIC-SAS)

Collectivité territoriale

- Ville de Cachan
- Ville d'Arcueil
- Département du Val de Marne

Autre(s) structure(s)

- Association Cachan Soleil
- Association La Bouilloire

SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ

Environnement, énergies renouvelables

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Départements du Sud parisien (Val de Marne, Hauts de Seine)

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Une mobilisation citoyenne et un partenariat avec les collectivités locales ont permis une levée de fonds auprès des citoyen.nes. Avec le soutien de l'association Energie partagée (formations, mutualisation, partages d'expériences), la coopérative a géré le projet de centrale solaire.

ÉTAPES-CLÉS



- 2012 : Création de l'association Cachan Soleil
- 2019 : Création de la coopérative (SCIC) SUD PARIS SOLEIL. Réfection de l'étanchéité du toit de l'école La Plaine par la ville de Cachan
- 2020 : Installation de la centrale solaire à l'école La Plaine (100 kWc)
- 2020-21 : Projet pédagogique réalisé en collaboration avec l'association La Bouilloire

MODALITÉS DE PILOTAGE ET DE GOUVERNANCE

ENTRE PORTEURS

Le groupe de pilotage de la coopérative qui se réunit tous les mois est ouvert à tous les sociétaires, y compris l' élu en charge de la transition énergétique à Cachan.

Au Conseil de gestion, un siège est réservé à un élu et un autre à l'association La Bouilloire.

L'assemblée générale est un lieu d'information, de discussion et de décision pour les sociétaires (ex : choix de panneaux fabriqués en France).



CHIFFRES CLÉS

BUDGET
D'INVESTISSEMENT
2020
110 K€ HT

CHIFFRE
D'AFFAIRES 2021
(ESTIMATION)
10 K€ HT

**UN TOIT RÉALISÉ EN 2020, PROJET
D'UN AUTRE TOIT EN 2021**



COÛTS ET FINANCEMENT DE LANCEMENT

Coûts principaux de mise en place

- Centrale solaire PV sur le toit d'une école primaire à Cachan (100 kWc)
- Projet pédagogique pour l'école primaire en collaboration avec l'association La Bouilloire

Sources principales de financement

- Subvention de la Région Île-de-France
- Subvention du département du Val de Marne
- Financement citoyen et participation des villes de Cachan et Arcueil

NATURE DES RELATIONS LIANT LA COLLECTIVITÉ ET LA/LES STRUCTURE(S) DE L'ESS

- La ville de Cachan a effectué la réfection d'étanchéité du toit de l'école et a pris des parts dans la coopérative.
- La ville d'Arcueil a pris des parts et recherche un toit éligible pour un 2^{ème} projet.
- Le département du Val de Marne a pris des parts sociales, a apporté des subventions, des formations et une mise en relation avec d'autres acteurs de l'ESS et de la transition écologique (Réseau Val-de-Marne en mouvement pour le climat).
- La Région Île-de-France a lancé un appel à projets citoyens EnR sur trois ans.

BÉNÉFICES TERRITORIAUX INDUITS PAR L'INITIATIVE

- Mobilisation de l'épargne citoyenne locale pour la transition énergétique
- Réappropriation par les citoyen.nes de la production énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Mise au point d'une nouvelle forme de partenariat entre un collectif citoyen et des collectivités locales (le statut de coopérative SCIC permet désormais la participation des collectivités locales)

CLÉS DE LA RÉUSSITE DE L'INITIATIVE



ET CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ESSAIMAGE

- Existence d'un réseau local de citoyen.nes déjà sensibilisés
- Collaboration active des villes
- Soutien d'une association compétente au niveau national et régional (Energie partagée)



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

L'objectif d'Énergie partagée est d'essaimer des projets citoyens EnR dans tout le pays (21 projets labellisés à ce jour). Chaque collectif local crée une association pour la mobilisation citoyenne, les contacts avec la ville concernée et la recherche de toits.

Une coopérative réunit ces projets associatifs dans une structure commune. Le modèle juridique est encore à affiner.

Les communes de Fresnes, Antony et Massy-Palaiseau sont intéressées pour lancer un projet de centrale solaire citoyenne en relation avec la coopérative SUD PARIS SOLEIL.



BUDGET ANNUEL > FONCTIONNEMENT

Postes des principaux coûts de fonctionnement

- Maintenance et supervision de la centrale
- Assurance et taxes
- Frais bancaires et comptables
- Communication

Sources principales de financement

- Vente de l'électricité à Enercoop
- Subventions au départ (Département, Région)

BUDGET ANNUEL > INVESTISSEMENTS

Postes des principaux investissements

- Matériel : panneaux solaires, onduleurs et système d'intégration
- Études et assistance à maîtrise d'ouvrage

Sources principales de financement

- Fonds propres (citoyen.nes, collectivités locales, Cigales, associations diverses)
- Subvention Région Île-de-France



Les leviers

- La conscience croissante de l'impératif de la lutte contre le dérèglement climatique
- Une première subvention du CD94 et un soutien actif de la ville de Cachan



Les freins

- La difficulté pour identifier des toits éligibles (étanchéité, solidité) sans les archives de construction des bâtiments
- Le renouvellement du bénévolat
- Les lourdeurs administratives
- La faiblesse du soutien de l'État aux EnR citoyennes



DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES DANS LESQUELLES LA COLLECTIVITÉ EST ENGAGÉE

- Charte métropole nature signée en 2019
- Projet de charte environnementale/charte de l'arbre
- Charte du futur écoquartier de la gare Arcueil-Cachan

SYNERGIES DU PROJET AVEC LES POLITIQUES

PUBLIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Acteurs impliqués

- Services techniques de la ville de Cachan
- Service scolaire de la ville

Actions menées

- Chantier mené avec la ville
- Projet pédagogique pour les écoles primaires de la ville

PARTENAIRES DE L'INITIATIVE

Financeurs

- Région Île-de-France
- Département du Val de Marne
- Ville de Cachan
- Ville d'Arcueil

Techniques

- Ville de Cachan
- Energie partagée

Autres acteurs territoriaux impliqués

- Territoire Grand-Orly Seine Bièvre
- Association La Bouilloire
- Associations de quartier
- Clubs Cigales



SUD PARIS SOLEIL

Adresse

1 bis avenue des Lumières,
94230 Cachan

Mail

contact@sudparis-soleil.fr

Téléphone

06 50 00 79 92



Villes de Cachan et Arcueil

Adresse

Hôtel de Ville de Cachan,
square de la Libération,
94230 Cachan

Mail

nathalie.michaut@ville-cachan.fr

Téléphone

01 49 69 69 69

Site web

<https://sudparis-soleil.fr/>



www.facebook.com/sudparissol



<https://twitter.com/sudparissoleil>

Soutenu par



Année de production : 2021